

# Fruits des Vergers du Moulin des Noues - pommes & poires cultivées AB Certifiées par ECOCERT

## Saison automne - hiver 2026

Le présent contrat règle les modalités de la vente de fruits et produits dérivés entre Les Vergers du Moulin des Noues à Maisdon-sur-Sèvre et les consommateurs de l'AMAP de AIGREFEVILLE/MAINE à qui elle livre ses produits.



| Saveur          | Pommes                                                | Poires                                                                | Poids du plateau |
|-----------------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|------------------|
| plutôt acidulée | Elstar, Pirouette, Belle de Boskoop, Rubinette, Topaz | Président Héron<br>Concorde, Cornice<br>Conférence suivant la récolte | Environ 7 kg     |
| plutôt douce    | Gaia, Gala, Golden, Melrose, Smeralda                 |                                                                       | Environ 7 kg     |

- La répartition des variétés de fruits dans les plateaux évolue au cours de la saison. Les pommes sont livrées dans l'ordre de maturité des variétés.
- En fin de saison, le stock de fruits s'épuisant, la distinction entre les 2 types de saveur s'amenuise.

### Jus de pommes

- Jus de pomme nature ou Jus de pomme « mélange » (pom-citron, pom-agrumes, pom-agrumes-gingembre) DDM 09/2028

### 4 LIVRAISONS

- Lieu et horaires: Boulodrome de 18h30 à 19h30 le jeudi
- Dates: 01/10, 29/10, 26/11, 17/12
- Les plateaux et les bouteilles vides (sans bouchons) sont à rapporter au producteur à la distribution suivante.

### Engagements

- Chaque consommateur doit être adhérent de l'AMAP.
- Chaque amapien effectue au moins une permanence sur le lieu de distribution, aide au déchargement et participe, selon ses disponibilités au fonctionnement de l'AMAP.
- Un amapien qui ne peut pas venir chercher ses produits s'arrange avec une tierce personne pour les récupérer. A défaut, les fruits seront répartis entre les personnes présentes à la fin de la distribution. Aucun remboursement ne sera effectué.
- Dans l'incertitude de la quantité de pommes récoltées et du nombre de contrats global, il est possible que le dernier plateau contienne des fruits et du jus avec un maximum de 4 litres par plateau.

### Modalités de paiement :

- Espèces - Monekos - Chèques : 2 chèques libellés à l'ordre « Les vergers du moulin des Noues » :  
1 chèque pour les 3 premières livraisons (sept/oct/nov)  
1 chèque pour la livraison du mois de décembre

| PRODUITS                       | SAVEURS                                                                      | NOMBRE par LIVRAISON |                                                                    |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Plateau pommes poires (+/-7kg) | Plutôt douce                                                                 | 19€ x ... = ....     | Chèque n°1: 3 Livraisons sept/oct/nov<br>3 livraisons x ... = .... |
|                                | Plutôt acidulée                                                              | 19€ x ... = ....     |                                                                    |
|                                | Acidulée/douce Mixte                                                         | 19€ x ... = ....     | Chèque n°2: Livraison décembre<br>1 livraison x ... = ....         |
| Jus de pomme                   | Nature                                                                       | 2,80€/L x ... = .... |                                                                    |
|                                | Pom+citron/<br>Pom+agrumes/<br>Pom+agrumes+gingembre (pas de choix possible) | 3 €/L x ... = ....   |                                                                    |
|                                |                                                                              | TOTAL=               |                                                                    |

### Fin de contrat, démission :

- Le contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution.
- Un adhérent peut quitter l'AMAP, en cours de saison, et céder son contrat à un remplaçant.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le consommateur

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Signature

### Les Producteurs

Claire Stavaux & Maël Sinoir  
Les vergers du Moulin des Noues  
Le Moulin des Noues  
44690 Maisdon-sur-Sèvre  
lesvergersdumoulin@free.fr